



Mieux travailler, être mieux rémunérés et considérés,

Voilà pourquoi les fondeurs veulent se mobiliser !



Hier lundi 21 octobre, les salariés de la fonderie ont pris connaissance du tract Cfdt spécial fonderie intitulé « les salariés doivent être entendus ! ». Dans celui-ci les fondeurs ont découvert un appel au débrayage pour le mercredi 23 octobre (dans la nuit du 22 au 23 pour l'équipe de nuit).

Mercredi aura lieu en effet une réunion de la commission de proximité fonderie pour faire un point d'avancement sur l'enquête que des membres comprox ont décidé de mener à la suite du droit d'alerte d'un membre CSE présenté par un élu CGT au directeur de l'usine le 3 octobre dernier.

Visiblement, ce droit d'alerte a déjà permis une meilleure prise de conscience des conditions de travail des fondeurs à la fusion et sur le chantier. Si nous avons surtout soulevé les problématiques spécifiques à la fusion et au chantier, **il n'en demeure pas moins que les conditions de travail et la considération du personnel sur les autres secteurs de la fonderie sont loin d'être satisfaisantes.**



Depuis l'alerte lancée par la CGT, les salariés du secteur fusion disent qu'ils n'ont jamais vu autant de monde en si peu de temps pour s'intéresser aux problématiques qu'ils rencontrent au quotidien ! Nous ne pouvons que nous en féliciter ! **Le droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes et à leur santé n'est pas un moyen pour se faire plaisir, nous l'avons utilisé dans l'intérêt des salariés et de l'entreprise ! Maintenant il faut des décisions et des actes de la part de la direction pour que les fondeurs retrouvent de la sérénité et de la considération au travail.**

Pour y parvenir les fondeurs revendiquent :



- **La cotation C5 mini pour tous les CDL fusion et chantier !**
- **L'attribution de la prime « chaleur » pour tous les salariés de la fusion**
- **L'amélioration des conditions de travail et de sécurité** (Formation mise en sécurité des fours)
- **Le maintien du salaire de nuit en cas de rotation imposée**
- **Mise en place d'un tutorat pour encadrer les CQPM**

Enfin, les salariés de la fonderie invitent la direction du département à cesser son mépris, les menaces et les provocations ! Les fondeurs aiment leur métier, mais comme tous les salariés de l'usine, ils viennent d'abord pour le salaire et dans la perspective d'un parcours professionnel motivant !

A la demande de salariés et de syndiqués CGT de la fusion, notre syndicat appelle donc l'ensemble des salariés et les intérimaires de la fonderie à débrayer 59 minutes minimum

- **Mardi 22 octobre 2024 en fin de poste pour l'équipe de nuit**
- **Mercredi 23 octobre 2024 en fin de poste pour l'équipe du matin et à partir de 13h20 pour l'équipe du soir.**

Faisons le point et échangeons ! Pour cela nous invitons l'ensemble des salariés participant au débrayage à se rassembler au réfectoire central de la fonderie (équipe de nuit comprise).